

Réf: Dossier N° 083041

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPER BAH »

Siège social Abidjan, Adjamé, Adjamé MAISON BLANCHE BD
NANGUI ABROGOUA en face de la Foire de Chine, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER BAH »

Objet : - Agroalimentaire, Import-export, Négoce,
Représentation commerciale, Transport.
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, Adjamé MAISON BLANCHE BD
NANGUI ABROGOUA en face de la Foire de Chine, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M BAH BOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01977 du 21/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10681/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

